

FIERTÉ ET INFLUENCE : NOTRE RÔLE DANS LE MONDE

Le gouvernement du Canada a déposé au Parlement, le 19 avril, l'Énoncé de politique internationale (EPI), premier exposé général publié depuis dix ans sur le rôle du Canada dans le monde. Ayant pour sous-titre *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, l'Énoncé présente une vision d'un Canada actif sur la scène internationale, solidement ancré en Amérique du Nord et équipé pour promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada dans un monde en mutation rapide et de moins en moins prévisible.

La politique internationale à la croisée des chemins

Le monde est plus petit et plus peuplé que jamais. Si les États souverains restent les éléments constitutifs de la

société internationale, ils partagent maintenant la scène avec une multitude d'autres acteurs. La mondialisation relie les gens et les lieux de nouvelles façons jadis inconcevables et estompe les contours des économies nationales. Ce faisant, elle engendre une prospérité sans précédent, mais beaucoup sont laissés pour compte, et des menaces inattendues surgissent. Les Canadiens comprennent maintenant que des événements qui se produisent dans des lieux éloignés peuvent avoir des conséquences directes et parfois très graves chez eux.

Doté d'une économie riche et ouverte, d'une population active qualifiée et polyvalente, le Canada est bien placé pour tirer profit de cette transformation mondiale. Mais il peut faire plus qu'en profiter : il peut aussi y contribuer. Une série de développements positifs, au pays et à l'étranger, se conjuguent pour présenter au Canada une occasion sans précédent d'exercer une influence dans le monde.

Une occasion historique

L'EPI saisit l'occasion historique qu'ont les Canadiens et les Canadiennes aujourd'hui de repenser leur rôle international pour lui imprimer une nouvelle impulsion. Il n'est possible de profiter de cette occasion qu'à la faveur d'une compréhension aiguë des intérêts nationaux fondamentaux du Canada et de réinvestissements stratégiques dans ses programmes militaires, diplomatiques, commerciaux et de développement. Les dernières années ont vu baisser le soin accordé par le Canada à ses instruments internationaux, et un réinvestissement s'impose pour maintenir son influence dans un monde plus compétitif. Par des politiques plus ciblées, plus intégrées et financées de manière plus stratégique, le Canada pourra faire honneur à ses

réalisations historiques dans les affaires internationales et contribuer à l'avènement d'une plus grande sécurité et d'une plus grande prospérité au XXI^e siècle. Le succès de cette stratégie dépendra de la volonté et de la capacité du Canada de nouer de nouveaux partenariats avec d'autres États et avec des acteurs non étatiques.

L'EPI pose les principes et les priorités qui vont guider la prochaine génération de Canadiens et de Canadiennes dans leur action internationale à partir de deux prémisses fondamentales : premièrement, il ne peut y avoir de rôle plus grand, d'obligation plus importante pour un gouvernement que la protection et la sécurité de ses citoyens; deuxièmement, à moins que les États n'agissent collectivement, en reconnaissant leur vulnérabilité commune, les riches continueront de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir, et tout le monde y perdra au point de vue de la sécurité.

La stratégie qui ressort de l'Énoncé reflète ce qu'est le Canada : une démocratie libérale florissante, investie d'une destinée régionale et de responsabilités internationales. Elle est par ailleurs bien adaptée aux grands changements du contexte mondial : nouvelles menaces plus meurtrières à la sécurité, nouvelle répartition de la puissance, défis aux institutions internationales existantes et transformation de l'économie mondiale.

Une nouvelle approche

L'Énoncé comprend un aperçu général et quatre documents consacrés à la diplomatie, au développement, à la défense et aux stratégies de commerce international. Il expose comment le Canada va poursuivre cinq objectifs prioritaires : revitaliser son partenariat nord-américain, bâtir un monde plus sûr, accroître la prospérité, promouvoir le respect des droits de la personne et

Lire la suite en page 18.

